La voie du Littoral étape 11A - Capbreton > sud des Landes

18km650

On est au centre de Capbreton devant l'église Saint Nicolas.

Note : Face à l'église, à droite, continuation du chemin. A gauche (Avenue Lartigue) un gîte chambre d'hôte est distant de 400m.

0 km 00 *– Poursuivre sur la rue du 19 Mars 1962 (mairie et la Police Municipale).*

0 km 200 *– Traverser le pont de la Halle, continuer tout droit jusqu'au petit rond-point. Prendre l'avenue des Alouettes.*

0 km 300 *– Patte d'oie. Prendre à gauche.*

0 km 400 *– On a traversé le quartier des Vignes et rejoint l'avenue de l'Adour. La prendre à gauche.*

0 km 650 *–Piste cyclable sur laquelle on progresse.*

0 km 900 *– Prendre à droite la rue Barrat qui devient piste forestière après 300 m*

1 km 300 *– Patte d'oie. Prendre la piste de gauche.*

1 km 800 *– Jonction avec un canal. Prendre à droite.*

1 km 900 *– Longer la clôture d'un camping. Tourner à gauche dés la fin de la clôture.*

2 km 650 *– Jonction avec une route goudronnée que l'on traverse en X (Attention, ne pas passer le pont).*

4 km 950 *– Arrivée sur une piste en T. Prendre à droite.*

5 km 450 *– Jonction avec une large piste empierrée qui coupe en T. Prendre à gauche. (Chapelle Ste Thérèse à droite après 50m, centre héliomarin à droite après 400 m).*

6 km 450 *– Giratoire. Poursuivre en face.*

7 km 350 *– On est à la Pointe. Tourner à gauche allée de Provence.*

7 km 750 *– Jonction avec une route en X. Prendre à droite rue des Flandres.*

7 km 900 *– La rue des Flandres devient une piste. Appuyer à gauche.*

8 km 100 *– 1er pont de l'Anguillère. Passer le pont pour la piste forestière en face et progresser en forêt.*

9 km 100 *– 2ème pont sur l'Anguillère. Le passer pour la piste cyclable en face.*